



# Conseil économique et social

Distr. générale  
22 janvier 2015

Français  
Original: anglais

## Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

Comité de statistique

### Quatrième session

Bangkok, 25-27 mars 2015

Point 3 f) de l'ordre du jour provisoire\*

**Initiatives régionales: modernisation de la production et des services statistiques**

## Modernisation de la production et des services statistiques en Asie et dans le Pacifique

### Note de l'Organe stratégique consultatif pour la modernisation de la production et des services statistiques en Asie et dans le Pacifique\*\*

#### Résumé

À sa troisième session, le Comité de statistique a décidé d'établir un organe stratégique de haut niveau et une communauté d'experts pour accélérer les progrès dans la réalisation de son objectif stratégique b) à savoir « créer un environnement de gestion de l'information plus adaptatif et plus rentable pour les institutions nationales de statistique grâce à une collaboration plus étroite et à une action de promotion, de sensibilisation et de formation ».

L'Organe stratégique consultatif pour la modernisation de la production et des services statistiques en Asie et dans le Pacifique, qui a été constitué en 2013, donne une orientation stratégique aux bureaux nationaux de statistique de la région et les encourage à collaborer pour mettre au point des cadres et normes de modernisation. Depuis sa création, l'Organe consultatif a énoncé des priorités, élaboré une stratégie et un plan de travail et créé un groupe de travail d'experts pour les activités de modernisation, qui a été désigné sous le nom de Groupe de travail de la modernisation: production, méthodes et normes.

Le présent rapport récapitule les travaux de l'Organe consultatif, donne un aperçu d'autres activités pertinentes à l'échelle mondiale et régionale, et examine les résultats escomptés, tant dans la région que dans l'ensemble du monde.

Le Comité est invité à examiner les travaux de l'Organe consultatif, à donner ses directives et à apporter son appui aux approches, stratégies et plans proposés pour les travaux futurs. Le Comité est invité en outre à examiner et approuver le mandat légèrement modifié de l'Organe consultatif.

\* E/ESCAP/CST(4)/L.1.

\*\* La soumission tardive du présent document est due à la nécessité d'y faire figurer les questions soulevées lors des débats les plus récents consacrés au programme de développement pour l'après-2015, en particulier les recommandations du Groupe d'experts sur les statistiques et données pour le programme de développement pour l'après-2015, et celles du Groupe consultatif d'experts indépendants sur la révolution des données pour le développement durable, institué par le Secrétaire général

## Table des matières

	<i>Page</i>
I. Rappel des faits .....	2
II. Rapport d'activité .....	3
A. Organe consultatif.....	3
B. Réseau d'experts .....	7
III. Faits récents en matière de modernisation.....	9
A. Travaux à l'échelle mondiale .....	9
B. Travaux à l'échelon régional.....	13
IV. Questions à examiner.....	16
Annexes	
I. Mandat de l'Organe stratégique consultatif pour la modernisation de la production et des services statistiques en Asie et dans le Pacifique (révision 1).....	17
II. Stratégie de l'Organe consultatif pour la période 2014-2016.....	20

## I. Rappel des faits

1. À sa deuxième session, le Comité de statistique a fait part de son appui sans réserve pour l'orientation proposée, à savoir « créer un environnement de gestion de l'information plus adaptatif et plus rentable pour les institutions nationales de statistique grâce à une collaboration plus étroite »<sup>1</sup>. Cet objectif témoigne du ferme engagement pris par les membres du Comité en faveur de la modernisation de la production et des services statistiques et de la priorité qu'ils y accordent.

2. À la troisième session du Comité, une importance particulière a été apportée au cours du débat aux initiatives mondiales et régionales pour la modernisation des systèmes d'information statistique; à cet égard, le Comité s'est intéressé notamment aux mesures de modernisation prises dans la région et au Groupe de haut niveau sur la modernisation de la production et des services statistiques qui a été créé par la Conférence des statisticiens européens.

3. Le Comité a débattu également de deux priorités centrales qui méritaient attention:

a) Sensibiliser les bureaux nationaux de statistique aux concepts, méthodes et normes permettant d'appuyer l'action de modernisation et renforcer leurs capacités;

b) Favoriser la collaboration régionale et influencer l'orientation des activités de modernisation en cours partout dans le monde;

4. Pour donner effet à ces priorités, le Comité a décidé de créer un organe stratégique de haut niveau – dit Organe stratégique consultatif pour la modernisation de la production et des services statistiques en Asie et dans le Pacifique - ainsi qu'une communauté d'experts afin de favoriser une action de

<sup>1</sup> Voir E/ESCAP/CST(2)/9, recommandation 2/1.

promotion et de renforcement des capacités, s'agissant notamment des concepts, méthodes et normes, à l'appui des efforts nationaux de modernisation<sup>2</sup>.

## II. Rapport d'activité

5. La présente section indique la composition, la stratégie et le programme de travail de l'Organe stratégique consultatif pour la modernisation de la production et des services statistiques en Asie et dans le Pacifique et du réseau d'experts et signale les travaux accomplis depuis la création de ces organes.

### A Organe consultatif

6. En exécution de la décision 3/5 prise par le Comité à sa troisième session, le mandat de l'Organe consultatif a été élaboré au début de 2013, et un appel de candidatures à cet organe a été soumis aux membres du Comité en mai 2013. Sept candidatures ont été reçues. Le Bureau du Comité de statistique les a toutes acceptées et a proposé que M. Brian Pink, Chef du Bureau de statistique de l'Australie, fasse fonction de Président de l'Organe consultatif. M. Pink ayant pris sa retraite en janvier 2014, M. Trevor Sutton, Chef adjoint du Bureau de statistique de l'Australie a pris la présidence.

### Responsabilités<sup>3</sup>

7. L'objectif majeur de l'Organe consultatif est de promouvoir et encourager des changements pour la modernisation de la production et des services statistiques dans la région. Les principales responsabilités de l'Organe consultatif sont les suivantes:

- a) Élaborer une stratégie régionale pour sensibiliser l'opinion à l'importance et à l'urgence de la modernisation et promouvoir cette dernière;
- b) Mobiliser des ressources financières et humaines pour appliquer la stratégie régionale, et notamment rechercher des partenaires compétents et d'autres parties prenantes;
- c) Agir en tant que voix de la région sur la question de la modernisation, notamment en représentant la région Asie-Pacifique dans les mécanismes normatifs et organes stratégiques mondiaux, tels que le Groupe de haut niveau sur la modernisation de la production et des services statistiques;
- d) Donner des orientations stratégiques pour le programme de travail du réseau d'experts qui doit être créé et en assurer le suivi.

### Travaux de l'Organe consultatif depuis sa création

8. Depuis sa création, l'Organe consultatif a tenu quatre réunions<sup>4</sup>. À sa première réunion, qui a eu lieu à Tokyo le 22 novembre 2013, il a adopté un projet de programme de travail et débattu de la nécessité d'organiser un groupe de travail de la modernisation pour l'aider dans ses activités. Les membres ont souligné que pour pouvoir fonctionner efficacement, le groupe

<sup>2</sup> Voir E/ESCAP/CST(3)/17, décision 3/5.

<sup>3</sup> Le mandat de l'Organe consultatif stratégique pour la modernisation de la production et des services statistiques en Asie et dans le Pacifique figure à l'annexe I.

<sup>4</sup> Les rapports de ces réunions sont disponibles à l'adresse: [www.unescap.org/events/strategic-advisory-body-modernization-statistical-production-and-services-asia-and-pacific](http://www.unescap.org/events/strategic-advisory-body-modernization-statistical-production-and-services-asia-and-pacific).

de travail devait être appuyé par les bureaux nationaux de statistique de l'ensemble de la région et au niveau de gestion le plus élevé. Ils ont également examiné l'Initiative de renforcement des capacités BAsD/CESAP pour l'échange de données et de métadonnées statistiques (SDMX), et ont fait part de leur appui pour les objectifs de ce projet (qui sera décrit plus avant aux paragraphes 48 à 52).

9. À sa deuxième réunion, tenue à Bangkok le 16 juillet 2014, l'Organe consultatif a adopté une stratégie et un plan de travail pour la période 2014-2016. Il a également débattu des priorités de cette période et des moyens de mettre en place un groupe de travail sur la modernisation qui aurait des tâches concrètes et un calendrier précis pour travailler dans les domaines prioritaires. Ils ont également décidé de prendre contact avec d'autres groupes directeurs ou groupes consultatifs travaillant sous les auspices du Comité<sup>5</sup> afin qu'ils intègrent la modernisation dans leurs programmes de travail, ainsi qu'avec les membres de la communauté statistique internationale, tels que la Banque asiatique de développement, le Partenariat statistique au service du développement au XXI<sup>e</sup> siècle (PARIS21) et la Division de statistique de l'ONU, en particulier pour recommander que la modernisation figure en bonne place dans les stratégies nationales pour le développement des statistiques.

10. L'Organe consultatif a tenu ses troisième et quatrième réunions par vidéoconférence, respectivement le 15 septembre 2014 et le 2 décembre 2014. A sa troisième réunion, il a examiné et mis au point un questionnaire d'enquête destiné à mesurer l'état de préparation à la modernisation des bureaux nationaux de statistique de l'Asie et du Pacifique, qui a été ultérieurement diffusé à ces bureaux. L'Organe consultatif a également approuvé la première version du présent rapport.

11. À sa quatrième réunion, les membres de l'Organe consultatif ont examiné les premiers résultats des travaux du Groupe de travail de la modernisation, y compris les résultats préliminaires de l'enquête susmentionnée sur l'état de préparation à la modernisation, et des études concernant la Malaisie et le Viet Nam portant sur l'application et l'utilisation du Modèle générique du processus de production statistique (GSBPM). Ils ont décidé que le Groupe de travail de la modernisation devrait continuer à élaborer une stratégie de promotion de la modernisation et, ce faisant, diffuser régulièrement un bulletin pour informer les parties prenantes de la région des progrès dans ce domaine. La quatrième session de l'Organe consultatif a donné lieu à la présentation succincte du rapport publié récemment sous le titre « A World that Counts: Mobilizing the Data Revolution for Sustainable Development »<sup>6</sup> établi par le Groupe consultatif d'experts indépendants sur la révolution des données pour le développement durable, institué par le Secrétaire général; ce document a été jugé essentiel pour les travaux futurs de l'Organe consultatif.

---

<sup>5</sup> Les organes placés sous les auspices du Comité de statistique sont les suivants: Groupe directeur chargé du Programme régional sur les statistiques économiques; Comité directeur régional Asie-Pacifique pour la Stratégie mondiale visant à améliorer les statistiques agricoles et rurales; Groupe technique consultatif sur les statistiques démographiques et sociales et Groupe directeur régional pour l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique.

<sup>6</sup> Pour le rapport du Groupe d'experts indépendants sur la révolution des données pour le développement durable, institué par le Secrétaire général, voir [www.undatarevolution.org/report/](http://www.undatarevolution.org/report/).

### **Stratégie de l'Organe consultatif pour la période 2014-2016.**

12. La stratégie de l'Organe consultatif pour la période 2014-2016 consiste à informer les bureaux nationaux de statistique des défis de la modernisation et des possibilités d'y faire face, afin de faciliter la collaboration dans la région et d'influencer les initiatives mondiales en matière de modernisation de telle manière que les besoins de l'Asie et du Pacifique soient pris en considération. La sensibilisation constitue donc un aspect essentiel de la stratégie.

13. La modernisation pour l'amélioration de la qualité est un autre élément central de la stratégie. On estime en effet que l'effort de modernisation contribuera à améliorer la qualité générale des produits statistiques, ce qui encouragera les gouvernements à financer des transformations et à favoriser le changement dans la culture des bureaux nationaux de statistique.

14. En outre, la stratégie tient compte du fait que de nombreux pays de la région pourraient être en mesure de sauter certaines étapes du processus de modernisation et d'organiser leur architecture de travail sur des bases entièrement nouvelles pour répondre aux besoins d'une information moderne.

15. Reflétant ces considérations générales, la stratégie de l'Organe consultatif pour la période 2014-2016 a trois grands thèmes:

a) *Tester les solutions mondiales de modernisation dans le contexte régional.* Un certain nombre de cadres et de normes, tels que le GSPBM et le Modèle générique d'informations statistiques (GSIM) ont été élaborés par le Groupe de haut niveau. Les pays de l'Asie et du Pacifique peuvent utiliser ces modèles communs au lieu d'en créer de nouveaux qui leur soient propres. En utilisant ces normes, les utilisateurs comprendront mieux à quel point elles sont utiles dans le contexte du développement des systèmes statistiques.

b) *Influencer les travaux de modernisation à l'échelle mondiale.* Les organisations statistiques nationales ne font guère entendre leur point de vue sur l'élaboration de systèmes d'information dans les instances mondiales de modernisation. L'Organe consultatif agira en tant que voix de la région sur la question de la modernisation, en particulier en représentant la région Asie-Pacifique dans les mécanismes normatifs et organes stratégiques mondiaux.

c) *Créer des solutions de modernisation pour les domaines prioritaires régionaux.* L'Organe consultatif élaborera des solutions de modernisation pour les domaines prioritaires dans la région et appuiera le développement et l'application de ces idées et solutions en vue de mettre celles qui se révèlent fructueuses à la disposition des initiatives mondiales. Le texte de la stratégie figure à l'annexe II.

### **Programme de travail et ordre de priorité de l'Organe consultatif pour la période 2014-2016**

16. Les principales activités de l'Organe consultatif durant la période 2014-2016 seront les suivantes:

a) Coordonner les activités stratégiques liées à la modernisation de la production et des services statistiques, et formuler et diffuser de nouvelles idées et propositions dans ce domaine;

b) Déterminer les domaines dans lesquels il est nécessaire de créer des réseaux d'experts;

c) Fixer une liste annuelle de hautes priorités et le calendrier correspondant, et les affecter aux différents groupes de travail, les ressources nécessaires à leur exécution devant être apportées par les membres du Comité de statistique;

d) Publier ses travaux grâce à un bulletin d'information ou un autre mode de communication, tel que Wikipédia;

e) Promouvoir activement la modernisation, y compris les normes, méthodes et outils pertinents, auprès des bureaux nationaux de statistique de la région et des membres de la communauté statistique internationale;

f) Établir un dialogue avec les groupes directeurs et groupes consultatifs techniques de la région créés sous les auspices du Comité de statistique qui suivent le travail accompli dans d'autres domaines du développement statistique.

17. Les membres du Groupe consultatif s'efforceront de se réunir en personne au moins une fois par an, généralement à l'occasion d'autres réunions internationales. Entre ces réunions, l'Organe consultatif se réunira principalement grâce à des communications électroniques ou téléphoniques ou dans le cadre de vidéoconférences.

18. S'agissant des activités prévues au programme de la prochaine période, l'Organe consultatif a décidé de mettre l'accent sur un petit nombre de priorités qui se traduiront par des produits concrets. Les travaux seront exécutés essentiellement par le Groupe de travail de la modernisation<sup>7</sup>.

19. Les activités du Groupe de travail de la modernisation se dérouleront dans un cadre temporel limité, les priorités étant mises à jour par l'Organe consultatif à intervalles réguliers. La première série de priorités de l'Organe consultatif se présente comme suit:

a) *Stratégie de promotion en faveur de la modernisation.* La modernisation et les activités que les organisations statistiques devront mener dans cet important domaine sont encore peu connus dans la région. La stratégie de promotion mettra l'accent sur l'importance de la modernisation et incitera les bureaux nationaux de statistiques de la région à accélérer la mise en œuvre des normes et cadres de modernisation, visera à influencer les stratégies nationales pour le développement statistique et favorisera la coordination avec les ministères;

b) *Les mégadonnées et leurs rapports avec les statistiques officielles.* Les travaux dans ce domaine aideront les bureaux nationaux de statistiques de la région à mieux comprendre les mégadonnées et la nécessité de les utiliser;

c) *Une architecture commune de production statistique.* Le Groupe de haut niveau pour la modernisation de la production et des services statistiques met actuellement en œuvre un projet axé sur la création et l'application d'un certain nombre de services conçus en fonction d'une architecture commune de production statistique, comme par exemple un service d'« ajustement saisonnier » et un service d'« accès confidentialisé aux microdonnées ». Dans ce domaine prioritaire, des travaux seront entrepris pour tester ces services dans l'environnement informatique des bureaux de statistique de la région. Les services de collecte et de diffusion électronique présentent un intérêt particulier.

---

<sup>7</sup> Pour le mandat du Groupe de travail de la modernisation voir: [www.unescap.org/events/committee-statistics-fourth-session](http://www.unescap.org/events/committee-statistics-fourth-session)

## Participation à l'Organe consultatif

20. La composition de l'Organe consultatif est fixée comme suit par son mandat:

- a) Un minimum de cinq membres et un représentant de la Division de statistique de la CESAP en qualité de membre de droit;
- b) Une représentation équilibrée, tant géographiquement qu'entre pays développés et pays en développement;
- c) Au moins un des membres régionaux du Groupe de haut niveau sur la modernisation de la production et des services statistiques est membre de l'Organe consultatif (afin d'assurer une étroite coordination avec le Groupe de haut niveau).

21. Le mandat initial prévoyait que les membres de l'Organe consultatif devaient être chefs d'un bureau national de statistique. L'Organe consultatif souhaite toutefois modifier cette exigence pour assurer une représentation adéquate, en particulier dans les cas où le chef d'un bureau national de statistique n'est pas en mesure d'être membre ou ne peut le devenir par suite d'obstacles particuliers. L'Organe consultatif demande donc au Comité d'étudier et d'approuver un amendement au mandat qui permettrait aux chefs adjoints des bureaux nationaux de statistiques, ou à d'autres fonctionnaires de haut niveau ayant l'autorité compétente de se porter candidats à l'Organe consultatif. Le mandat révisé figure à l'annexe I. La modification proposée ne s'applique qu'au paragraphe 7, qui est conçu comme suit:

L'Organe stratégique consultatif pour l'Asie et le Pacifique comprend au minimum cinq membres, plus un représentant de la Division de statistique qui en est membre de droit. Ces membres sont au niveau de chef d'un bureau national de statistique, ou de chef-adjoint ou peuvent être des fonctionnaires de haut niveau ayant l'autorité voulue en matière de modernisation<sup>8</sup>. Pour le reste, le mandat tel qu'adopté par le Bureau du Comité de statistique au début de 2013 demeure inchangé.

22. Dans sa composition initiale, l'Organe consultatif comprenait les bureaux nationaux de statistique de l'Australie, de l'Inde, de la Malaisie, du Pakistan, de la République de Corée, de Samoa et du Viet Nam. En août 2014, les bureaux de statistique de l'Indonésie et de Singapour se sont déclarés désireux de participer à l'Organe consultatif et leur participation a été ultérieurement approuvée par le Bureau du Comité de statistique.

## B. Réseau d'experts

23. À sa troisième session, le Comité a décidé de constituer une communauté informelle d'experts afin de développer le partage d'outils de communication et de formation et la mise en commun des expériences et stratégies régionales. De ce fait, et selon qu'il convient, des experts des groupes ci-après collaborent à l'échelon régional à la modernisation de la production et des services statistiques:

- a) Un groupe composé d'experts travaillant dans les bureaux nationaux de statistique et ayant une bonne connaissance des activités, normes

<sup>8</sup> Le texte original du paragraphe 7 du mandat était le suivant: « l'Organe consultatif comprend au minimum cinq chefs de bureaux nationaux de statistique; plus un membre représentant le réseau d'experts; plus un représentant de la Division de statistique de la CESAP, qui est membre de droit ».

et processus de modernisation. Le secrétariat de la CESAP a organisé deux réunions d'experts sur le thème « Gestion des systèmes d'information statistique », qui ont eu lieu respectivement en avril 2013 et avril 2014. Ce sont les participants à ces deux réunions qui constituent ce groupe d'experts.

b) Des experts de l'échange de données et de métadonnées statistiques (SDMX), de la comptabilité nationale et de la balance des paiements des quatre pays participants qui font partie du Groupe d'experts travaillant à l'Initiative BASD/CESAP sur le renforcement des capacités de SDMX;

c) Le Groupe de travail de la modernisation pour la production, les méthodes et les normes, créé en août 2014 sous les auspices de l'Organe consultatif, qui comprend des experts de l'Australie, de la Malaisie, du Pakistan et du Viet Nam.

### **Groupe de travail de la modernisation**

24. Le Groupe de travail de la modernisation se concentre sur le premier domaine prioritaire – promotion de la modernisation<sup>9</sup>. Ses activités initiales sont notamment les suivantes:

a) Sensibiliser l'opinion aux efforts de modernisation dans la région;

i) Le Groupe de travail de la modernisation a mis au point un questionnaire destiné à mesurer les progrès réalisés par un bureau national de statistique sur la voie de la modernisation. Il s'agit d'obtenir des indications sur les plans de modernisation ainsi que sur la connaissance et l'utilisation des normes et cadres pertinents tels que l'Initiative de documentation des données (DID), le Modèle générique du processus de production statistique (GSBPM), le Modèle générique d'information statistique (GSIM) et l'Échange de données et de métadonnées statistiques (SDMX);

ii) Les réponses à ce questionnaire seront utilisées pour déterminer la façon d'adresser des messages sur la modernisation aux différents groupes de personnel et de gestionnaires des bureaux nationaux de statistique;

b) Créer des outils promotionnels:

Le Groupe de haut niveau a mis au point un certain nombre de documents sur la modernisation (tels que brochures et prospectus) qui sont en cours d'adaptation au contexte régional Asie-Pacifique;

c) Fournir des exemples d'utilisation des normes. Le Groupe de travail de la modernisation prend les mesures suivantes:

i) Rechercher et documenter des exemples de bureaux nationaux de statistique de la région qui utilisent des cadres et normes tels que le DID, le GSBPM, le GSIM et le SDMX et qui ont tiré avantage de leur utilisation;

ii) Réunir et étudier des exemples d'utilisation des normes à l'échelle mondiale. Sont inclus les projets du Groupe de haut niveau et les applications du GSBPM et du GSIM et le wiki du Groupe de haut niveau;

---

<sup>9</sup> Les travaux dans les autres domaines prioritaires commenceront après la mise au point de la stratégie de promotion, ou plus tôt si des ressources additionnelles sont apportées par les pays membres.



iii) Recueillir des informations sur les personnes qui promeuvent l'application des normes dans la région et sur les sources auxquelles les bureaux nationaux de statistique peuvent s'adresser pour obtenir une aide lorsqu'ils commencent à appliquer les normes;

iv) Rechercher des liens avec d'autres initiatives et programmes régionaux pour le développement de la capacité statistique ainsi que les moyens de favoriser l'inclusion de la modernisation dans la Stratégie nationale de développement de la statistique.

25. Le Groupe de travail de la modernisation s'est réuni pour la première fois le 20 août 2014 (en vidéoconférence) et tient depuis lors des vidéoconférences toutes les deux semaines. Au cours des cinq mois entre août et décembre 2014, il a établi un questionnaire sur la modernisation et exploité des études de cas établis par la Malaisie et le Viet Nam sur l'application et l'utilisation du GSBPM. Les résultats préliminaires de ce questionnaire montrent que la connaissance générale en matière de modernisation est élevée parmi les cadres des bureaux nationaux de statistique et que certains concepts et normes de base relatifs à la modernisation sont très largement connus du personnel. Les pays ont indiqué que l'insuffisance des ressources (tant financières qu'humaines) et des connaissances techniques constituait le principal obstacle à la modernisation, tandis que l'amélioration de la qualité des statistiques officielles et la normalisation des processus en vue d'obtenir des gains d'efficacité ont été indiqués comme étant les principales motivations ou incitations à travailler dans le sens de la modernisation.

26. Le Groupe de travail de la modernisation continuera à élaborer une stratégie de promotion de la modernisation qui sera proposée à l'Organe consultatif et il mettra au point certains outils, tels qu'un bulletin d'information et un wiki, pour promouvoir l'action en matière de normalisation et le partage des connaissances dans la région.

### III. Faits récents en matière de modernisation

27. La présente section décrit sommairement d'autres faits et activités pertinents en matière de modernisation et donne une vue d'ensemble de l'évolution attendue pour les deux prochaines années aux niveaux régional et mondial.

#### A Travaux à l'échelle mondiale

##### Groupe de haut niveau<sup>10</sup>

28. La plupart des activités relatives à la modernisation à l'échelle mondiale sont entreprises sous l'égide de la structure de gouvernance du Groupe de haut niveau. Le Bureau exécutif est responsable de la gestion stratégique des projets en cours. Il comprend des cadres des organisations nationales et internationales de statistique ayant autorité pour engager les ressources de leurs organisations en faveur des activités du Groupe de haut niveau. Ses membres comprennent également les présidents des quatre comités de la modernisation (dont il est question plus loin) afin d'assurer la coordination et de situer dans une plus vaste perspective les activités de modernisation.

<sup>10</sup> Pour plus d'information sur le Groupe de haut niveau voir: [www1.unece.org/stat/platform/display/hlgbas/High-Level+Group+for+the+Modernisation+of+Statistical+Production+and+Services](http://www1.unece.org/stat/platform/display/hlgbas/High-Level+Group+for+the+Modernisation+of+Statistical+Production+and+Services).

29. Le Groupe de haut niveau a établi quatre comités pour insuffler des idées en faveur de projets, identifier les bonnes pratiques et présenter les problèmes et faits nouveaux dans leurs domaines respectifs de compétence en matière de modernisation. Ces comités opèrent dans les domaines suivants:

a) *Cadre institutionnel et évaluation.* Ce comité traite des ressources humaines, de la formation, des questions juridiques, des problèmes d'autorisation et questions semblables. Il est également chargé d'évaluer l'efficacité des activités du Groupe de haut niveau;

b) *Production et méthodes.* Ce comité examine les aspects techniques, méthodologiques et architecturaux de la modernisation de la production statistique. Il surveille également la maintenance de l'architecture commune de production de statistiques;

c) *Produits et sources.* Ce comité examine les moyens d'utiliser et d'intégrer des sources de données toujours plus nombreuses et d'apporter de nouveaux types de produits et de services aux utilisateurs des statistiques officielles. Il recherche, au-delà de la communauté statistique officielle, de nouvelles sources de données et de nouvelles possibilités d'apporter de la valeur ajoutée grâce à un élargissement des productions statistiques;

d) *Normes.* Ce comité examine les moyens de développer, améliorer, intégrer et appuyer la gamme des normes nécessaires pour la modernisation statistique. Il est responsable de la maintenance du GSBPM et du GSIM et de l'appui à ces systèmes.

30. Les organes du Groupe de haut niveau ont contribué à l'élaboration et à la mise à jour de nouveaux cadres et normes tels que la CSPA, le GSBPM et le GSIM, grâce auxquels les bureaux nationaux de statistique pourront moderniser leurs activités d'une manière qui leur permettra de mettre en place et de partager des solutions statistiques. Ces cadres et normes sont brièvement décrits ci-après. En outre, le Groupe de haut niveau organise des services qui peuvent être partagés à l'échelle mondiale entre les bureaux nationaux de statistique. Pour 2015, il prévoit de se concentrer sur la poursuite de la mise en œuvre de la CSPA, et de mettre l'accent sur de nouveaux services en particulier dans le domaine de la collecte des données. Il a également prévu de poursuivre, à titre prioritaire, ses travaux sur les mégadonnées.

### **Modèle générique du processus de production statistique**

31. La version 5.0 du GSBPM<sup>11</sup>, qui a été publiée en 2013 offre un cadre commun de référence et une terminologie pour le débat sur les processus de production statistique.

### **Modèle générique d'informations statistiques**

32. La version 1.1 du GSIM<sup>12</sup>, qui a été publiée en 2013 offre une terminologie et un modèle conceptuel commun pour l'information statistique.

### **Architecture commune de production de statistiques**

33. La CSPA a été élaborée en 2013 en réponse à la préoccupation des organisations statistiques, qui estimaient que leur processus, méthodes et solutions ne pouvaient être aisément partagés, car dans la plupart des cas le

<sup>11</sup> Pour plus d'informations, voir: [www1.unece.org/stat/platform/display/metis/The+Generic+Statistical+Business+Process+Model](http://www1.unece.org/stat/platform/display/metis/The+Generic+Statistical+Business+Process+Model)

<sup>12</sup> Pour plus d'informations, voir <http://www1.unece.org/stat/platform/display/gsim/Generic+Statistical+Information+Model>

partage exigeait un important travail que les instruments existants n'étaient pas conçus pour faciliter. L'objectif de la CSPA est de traiter ces problèmes en utilisant les normes existantes tels que le GSBPM et le GSIM afin de créer un ensemble convenu de normes et principes communs conçu pour promouvoir une plus grande interopérabilité au sein des organisations statistiques et entreprises. Elle offre une « architecture de travail » pour les statistiques officielles<sup>13</sup>.

34. Au cours de la première année de sa mise en œuvre, le projet de la CSPA a élaboré et précisé cette architecture, puis créé un moyen pratique de tester ses principes et son applicabilité selon un système de « validation du concept ». En 2014, Le projet a été amplifié pour créer la première « production » de services conformes à la CSPA et les mettre en œuvre dans plusieurs organisations statistiques. Il ne s'agissait pas de créer tout l'ensemble de services nécessaires pour toutes les activités de production statistique mais le projet a montré comment cela pourrait se faire. Cela a donné lieu à l'application pratique de la CSPA et pourrait permettre des améliorations de l'architecture fondées sur l'expérience acquise dans la mise en œuvre de services conformes à la CSPA. Un examen du projet CSPA pour 2014 a indiqué la nécessité d'améliorer les fonctions de gouvernance et d'appui pour l'application technique. En conséquence, le projet relevant du Groupe de haut niveau sera élargi pour porter sur la mise en œuvre de services statistiques conformes à la CSPA, et un comité de coordination technique sera créé pour aider les bureaux nationaux de statistique qui s'emploient à développer ou à mettre en œuvre des services statistiques conformes à la CSPA.

#### **Conférence mondiale de 2015 sur l'échange de données et de métadonnées statistiques**

35. Les organismes qui parrainent le SDMX tiennent régulièrement tous les deux ans des conférences mondiales réunissant plus de 200 statisticiens et experts de haut niveau travaillant dans le domaine de l'échange et de la diffusion des données. Au cours de ces conférences, il est traité du rôle du SDMX dans la modernisation des statistiques officielles. Les institutions nationales de statistique, les banques centrales et organisations internationales font part de leur expérience croissante dans l'utilisation du SDMX aux différentes étapes de leur processus statistique.

36. La cinquième conférence mondiale se tiendra à Bangkok du 28 au 30 septembre 2015 et sera accueillie par la CESAP. Elle donnera aux bureaux nationaux de statistique de la région une excellente occasion de se familiariser avec les faits récents en matière de modernisation des statistiques et permettra aux organismes de parrainage de prendre connaissance des besoins des pays de l'Asie et du Pacifique. Le SDMX appuie les objectifs de modernisation mondiale de la communauté statistique tels que l'intégration des processus sectoriels, l'interopérabilité, la normalisation et les services partagés. Sa mise en œuvre conduit à une redéfinition du processus sectoriel et a souvent pour effet d'améliorer le partage des données entre les organisations nationales et internationales, par exemple par un système de valeur unique des données nationales diffusé par tous les organes nationaux ou internationaux. Dans certain cas, le SDMX est utilisé à des fins qui dépassent son objectif initial d'échanges de données et de métadonnées. Ainsi, il est parfois utilisé pour diffuser des données ou métadonnées qui aboutissent à de nouveaux processus statistique sectoriels basés sur les métadonnées.

<sup>13</sup> Pour plus d'informations voir: <http://www1.unece.org/stat/platform/display/CSPA/Common+Statistical+Production+Architecture+Home>

### Travaux mondiaux sur les mégadonnées

37. À sa quarante-cinquième session, la Commission de statistique a examiné la question des mégadonnées et de la modernisation des systèmes statistiques. Dans un rapport d'avant-session, les résultats d'une enquête mondiale sur l'utilisation des mégadonnées dans les statistiques officielles, qui avait été effectuée par la Division de statistique de l'ONU en 2013, ont été présentés<sup>14</sup>. Il a été évident au cours du débat que les systèmes statistiques devaient être modernisés pour que les bureaux nationaux de statistique puissent commencer à utiliser les mégadonnées.

38. La Commission a souligné la nécessité d'examiner plus avant les sources, difficultés et domaines d'utilisation des mégadonnées pour les statistiques officielles à l'échelle mondiale, compte tenu notamment des circonstances des pays en développement et du lien avec le programme de développement pour l'après-2015 et l'initiative de révolution des données. La Commission a décidé de créer le Groupe de travail mondial sur l'utilisation des mégadonnées en statistique officielle, dont les activités devraient compléter les travaux effectués par les commissions régionales, et gérer à l'échelle mondiale les questions pertinentes.

39. Dans le cadre de son programme de travail, le Groupe de travail mondial compte faire valoir que les systèmes statistiques nationaux ont un avantage comparatif sur les autres parties lorsqu'il s'agit a) de valider l'utilisation des mégadonnées à des fins pratiques et b) d'intégrer les sources de mégadonnées dans les statistiques officielles existantes. Le Groupe de travail mondial peut également envisager de traiter de certains problèmes spécifiques liés au rôle des mégadonnées dans le programme de développement pour l'après-2015 et de faciliter les partenariats avec d'autres organismes des Nations Unies et organisations internationales, organisations de la société civile et autres membres du partenariat mondial aux fins de la nouvelle initiative de révolution des données.

40. L'une des critiques faites aux indicateurs des Objectifs du Millénaire pour le développement a été que les données utilisées pour leur suivi n'étaient pas suffisamment à jour. Les mégadonnées étant le plus souvent produites en temps réel, elles devraient pouvoir permettre de produire des indicateurs de bien meilleure actualité.

41. Le Groupe de travail mondial a été constitué durant la Conférence internationale sur l'utilisation des mégadonnées en statistique officielle, qui s'est tenue à Beijing du 28 au 30 octobre 2014. Organisée par la Division de statistique et le Bureau national de statistique de la Chine, la Conférence a réuni 112 participants de 27 pays, 9 organisations internationales et des représentants du secteur privé et des milieux universitaires<sup>15</sup>. Elle a permis des échanges d'informations sur les initiatives relatives aux mégadonnées, y compris les expériences en cours partout dans le monde dans l'utilisation de diverses sources de mégadonnées (téléphones mobiles, imagerie par satellite et données de twitter).

42. Immédiatement après la Conférence, le 31 octobre 2014, le Groupe de travail mondial a tenu sa première réunion à laquelle il a surtout débattu de ses

---

<sup>14</sup> Documents officiels du Conseil économique et social, 2014, supplément n°4 (E/2014/24-E/CN.3/2014/35)

<sup>15</sup> Pour plus d'informations sur la Conférence, voir <http://unstats.un.org/unsd/trade/events/2014/Beijing/>.

priorités et de l'élaboration d'un plan de travail pour 2015. Au cours de la réunion, les membres se sont accordés à estimer que le Groupe de travail devrait se concentrer sur les mégadonnées dans les pays en développement, et ils ont décidé de constituer huit équipes pour étudier les différentes questions. L'équipe traitant des activités de promotion et de communication est codirigée par le Bangladesh et le secrétariat de la CESAP. L'Organe consultatif et la communauté statistique de la région Asie-Pacifique dans son ensemble sont représentés par M. Trevor Sutton, qui préside à la fois l'Organe consultatif et le Groupe de travail mondial, ainsi que par les membres de ces deux instances: l'Australie, l'Indonésie, le Pakistan et le secrétariat; en outre, le Bangladesh, la Chine et les Philippines représentent aussi la région Asie-Pacifique au sein du Groupe de travail mondial. Les membres du Comité sont encouragés à participer à ces débats et peuvent proposer leur participation en contactant le Président de l'Organe consultatif et/ou la Division de statistique de la CESAP.

## **B Travaux à l'échelon régional**

### **Modernisation de la production et des services statistiques dans le contexte du programme de développement pour l'après-2015 et de la révolution des données**

43. Les participants à un groupe d'experts intitulé « Données et statistiques pour le programme de développement pour l'après-2015: incidences sur la collaboration régionale en matière de statistique en Asie et dans le Pacifique »<sup>16</sup>, qui a eu lieu à Bangkok les 9 et 10 décembre 2014 en prévision de la quatrième session du Comité se sont accordés à estimer que la modernisation de la production et des services statistiques demeuraient pertinentes et étaient essentielles pour le suivi et l'exécution efficaces du nouveau programme de développement pour l'après-2015. Les experts ont recommandé que les bureaux nationaux de statistique continuent à donner la priorité à la modernisation de leurs processus sectoriels, notamment par l'application du GSPBM et l'exploitation des technologies de l'information et de la communication en vue d'améliorer l'utilisation des sources de données officielles et de nouvelles données ainsi que de l'information géospatiale. Les experts ont souligné que pour le succès de cette transformation, les bureaux nationaux de statistique devaient intégrer la modernisation à leurs plans de développement par exemple à leur stratégie nationale de développement de la statistique.

44. Les années 2015 et 2016 seront cruciales pour le développement international des statistiques avec l'adoption du programme de développement pour l'après-2015. La modernisation de la production et des services statistiques a un rôle à jouer dans différents domaines du développement de la capacité statistique car elle contribue à l'amélioration des processus internes, rend plus facile et moins coûteuse la fourniture de produits et services, utilise de grandes quantités de données et aide à accélérer les modifications institutionnelles pour faciliter la réutilisation et la mise en commun des méthodes, des composantes et des processus. De ce fait, la modernisation est la clef de la transformation institutionnelle, pour passer de la fourniture de données à la fourniture d'information et pour assurer le maintien de la pertinence des bureaux nationaux de statistique. Cela est très

<sup>16</sup> Les documents relatifs à la réunion du groupe d'experts sont disponibles sur le site [www.unescap.org/events/statistics-and-data-post-2015-development-agenda-implications-regional-collaboration-asia-and](http://www.unescap.org/events/statistics-and-data-post-2015-development-agenda-implications-regional-collaboration-asia-and).

important à l'appui de l'objectif 17 des objectifs proposés pour le développement durable<sup>17</sup>.

45. Dans son rapport intitulé « Pour un nouveau partenariat mondial : vers l'éradication de la pauvreté et la transformation des économies par le biais du développement durable », le Groupe de personnalités de haut niveau chargé d'étudier le Programme de développement pour l'après-2015<sup>18</sup>, qui a été constitué par le Secrétaire général, a recommandé une « nouvelle révolution des données » pour le développement durable en vue de faire en sorte que l'information statistique nécessaire pour éliminer la pauvreté et suivre les progrès du développement soit disponible là où il faut, quand il le faut et sous la forme appropriée et pour que personne ne soit oublié. Ultérieurement, le Secrétaire général a créé le Groupe consultatif d'experts indépendants sur la révolution des données pour le développement durable. Dans son rapport intitulé « A world that counts » le Groupe a mentionné la révolution des données comme une opportunité permettant d'améliorer les données essentielles pour la prise de décisions, la responsabilisation et la solution des problèmes de développement.

### **Réunion de groupes d'experts sur la gestion des systèmes d'information statistique**

46. Deux réunions de groupes d'experts sur la modernisation ont eu lieu respectivement en avril 2013 et avril 2014; elles ont traité de la gestion des systèmes d'information statistique<sup>19</sup>. Des réunions sur cette même question ont été organisées annuellement depuis 2000 par la Commission économique pour l'Europe, Eurostat et l'Organisation de coopération et de développement économiques afin de sensibiliser l'opinion à la recherche sur la modernisation de la production et des services statistiques et d'échanger des données d'expérience sur l'évolution dans ce domaine au niveau des systèmes statistiques nationaux et des organisations internationales. La CESAP a participé au Comité d'organisation de la réunion de 2013, qui s'est tenue dans deux villes (Bangkok et Paris) du 23 au 25 avril, les sessions communes ayant lieu le matin à Paris et l'après-midi à Bangkok et utilisant une liaison électronique. Le même mode opératoire a été utilisé pour la réunion de 2014 qui a été organisée conjointement à Dublin, par le Bureau central de statistique de l'Irlande, et à Manille, par la Banque asiatique de développement, du 14 au 16 avril. À ces deux réunions, les participants ont reconnu l'importance et la nécessité d'un appui de haut niveau pour encourager la collaboration à la modernisation de la production et des services statistiques. Ils ont souligné qu'il importait que l'Organe consultatif apporte le poids et la crédibilité de ses membres et des institutions qu'ils représentent aux travaux entrepris. Aussi le groupe d'experts a-t-il engagé les directeurs des bureaux nationaux de statistique de la région à participer plus activement aux travaux de l'Organe consultatif et à préconiser activement l'investissement dans les domaines prioritaires désignés par les organisations internationales, les bureaux

<sup>17</sup> Voir <http://sustainabledevelopment.un.org/focussdgs.html>.

<sup>18</sup> Groupe de personnalités de haut niveau chargé par le Secrétaire général d'étudier le programme de développement pour l'après 2015, "A new global partnership: eradicate poverty and transform economies through sustainable development" (New York, 2013). Disponible à l'adresse: [www.un.org/en/development/desa/policy/untaskteam\\_undf/HLP%20P2015%20Report.pdf](http://www.un.org/en/development/desa/policy/untaskteam_undf/HLP%20P2015%20Report.pdf).

<sup>19</sup> Le rapport de la première réunion d'experts est disponible à l'adresse: [www.unescap.org/events/management-statistical-information-systems-msis-2013](http://www.unescap.org/events/management-statistical-information-systems-msis-2013). Le rapport de la deuxième réunion d'experts est disponible à l'adresse: [www.unescap.org/events/joint-meeting-management-statistical-information-systems-msis-2014](http://www.unescap.org/events/joint-meeting-management-statistical-information-systems-msis-2014).

nationaux de statistique et autres organismes des systèmes statistiques nationaux. En outre, les deux groupes d'experts sont convenus d'organiser des travaux, au sein de groupes de travail techniques plus petits, portant sur des domaines prioritaires clairement identifiés. Ces groupes de travail devront être officialisés et bénéficier du plein appui de l'Organe consultatif.

47. Toutefois, les deux réunions d'experts ont exprimé des avis différents quant à la manière de diriger et d'organiser leurs travaux. À la réunion de 2013, les participants ont recommandé de constituer des groupes de travail sur la base de l'intérêt commun exprimé et moyennant la désignation d'un « champion » qui puisse assurer la direction technique des travaux et apporter un appui de secrétariat aux activités du groupe. À la réunion de 2014, il a été suggéré que des organisations internationales coordonnent et facilitent l'établissement et les travaux de ces groupes de travail technique, étant donné qu'elles ont des liens plus étroits avec les bureaux nationaux de statistique de la région et une meilleure vue d'ensemble de l'action régionale dans ce domaine. Cette divergence a été portée à l'attention de l'Organe consultatif et prise en considération dans les décisions relatives à sa stratégie et à son plan de travail, y compris la création du Groupe de travail de la modernisation.

#### **Initiative de renforcement des capacités BAsD/CESAP pour l'échange de données et de métadonnées statistiques (SDMX)**

48. De nombreuses organisations internationales telles que la BAsD, le Fonds monétaire international (FMI) et la Division de statistique recueillent des données économiques auprès des bureaux nationaux de statistique, des banques centrales et des ministères des finances et autres ministères d'exécution. Le processus de collecte des données est souvent complexe et inefficace en raison de la multiplicité des canaux utilisés; du manque de respect des normes internationales pour la désignation, la classification et les métadonnées, et de l'utilisation de techniques fondées sur des questionnaires (généralement sous forme Excel). Ce processus requiert souvent beaucoup de temps et crée un fardeau pour les organisations nationales, le même ensemble de données étant souvent présenté sous différents formats à différentes organisations internationales. Le système fondé sur le questionnaire se traduit souvent par une perte de métadonnées lors de la collecte et dans les travaux de traitement ultérieurs.

49. Pour traiter des questions relatives à la collecte et à l'échange de données, la communauté statistique internationale a élaboré la norme SDMX afin d'automatiser l'échange de données entre producteurs et utilisateurs. Le SDMX offre une méthode standard pour décrire les données et les métadonnées, qui s'inscrit dans un processus d'échanges et permet aux systèmes d'information d'organisations distinctes de « communiquer ». Il est actuellement utilisé par un certain nombre de systèmes statistiques avancés et s'est révélé améliorer sensiblement la qualité et l'efficacité de l'échange de données. Au sein de la région Asie-Pacifique, peu nombreux sont les pays qui utilisent le SDMX.

50. Le projet SDMX de la BAsD et de la CESAP vise à promouvoir l'emploi de la norme SDMX dans les systèmes statistiques nationaux de la région et à constituer des capacités régionales pour son application afin d'améliorer l'efficacité de l'échange de données. Il est le produit direct de la première réunion du groupe d'experts sur la gestion des systèmes d'information statistique au cours de laquelle les participants ont proposé d'encourager l'utilisation du SDMX. Le projet est axé sur l'application de normes, lignes directrices et outils destinés à appuyer l'échange automatisé de

données statistiques entre les services statistiques nationaux et les organisations internationales.

51. Les instruments nécessaires à ce projet seront adaptés à partir des instruments SDMX qui existent déjà et comprendront des services en ligne, des outils nationaux SDMX pour la conservation des données et des outils de repérage permettant de remonter aux sources originales de données. La portée du projet est celle des indicateurs statistiques rassemblés par la BASD pour l'établissement de la publication statistique « Indicateurs clefs pour l'Asie et le Pacifique » et des produits connexes. En fonction des possibilités, on utilisera les définitions SDMX mondialement acceptées sur la structure des données pour la balance des paiements et la comptabilité nationale afin que les données puissent aussi être communiquées par SDMX à d'autres organisations internationales.

52. L'Australie, la Malaisie, la Nouvelle-Zélande et la Thaïlande participent au projet (ces deux dernières jouant le rôle de conseillers techniques puisqu'elles possèdent déjà des systèmes exploitant le SDMX). En fonction de la centralisation des services statistiques nationaux, des organisations autres que le bureau national de statistique pourront participer au projet.

#### **IV. Questions à examiner**

53. À sa quatrième session, le Comité de statistique est invité à:

a) Donner ses directives et apporter son appui dans les domaines prioritaires actuels et pour les travaux futurs et, à cet effet:

i) Réaffirmer l'importance de la collaboration régionale pour la modernisation de la production et des services statistiques;

ii) Encourager les membres à promouvoir la modernisation de la production et des services statistiques aux niveaux national et régional et à intégrer la modernisation à leurs plans de développement statistique, tels par exemple que la Stratégie nationale pour le développement de la statistique;

iii) Engager les organisations internationales travaillant dans le domaine du renforcement des capacités statistiques à inclure les questions relatives à la modernisation dans leurs activités;

iv) Encourager les membres à désigner des experts techniques pour participer aux travaux du Groupe de travail de la modernisation;

b) Examiner le mandat révisé de l'Organe stratégique consultatif pour la modernisation de la production et des services statistiques en Asie et dans le Pacifique (paragraphe 7), tel qu'il figure à l'Annexe I, et y donner leur aval.



## Annexe I

### **Mandat de l'Organe stratégique consultatif pour la modernisation de la production et des services statistiques en Asie et dans le Pacifique (révision 1)<sup>a</sup>**

#### **I. Rappel des faits**

1. À sa deuxième session, le Comité de statistique a fait de la création d'un environnement de gestion de l'information plus adaptatif et plus rentable – résultat clef de la modernisation de la production et des services statistiques – l'un des objectifs stratégiques généraux à atteindre d'ici à 2020.

2. Le débat organisé entre experts par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) depuis 2010 a souligné qu'il était important et urgent que les institutions statistiques nationales modernisent leurs systèmes d'information pour tenir compte de l'évolution du domaine statistique et pour lui conserver sa pertinence tant dans les pays développés que dans les pays en développement.

3. Étant donné l'ambition, la portée, la complexité et les aspects à long terme des programmes de modernisation de la production et des services statistiques, les experts ont également noté l'importance vitale de la coopération régionale, y compris l'élaboration de cadres et normes communs et de mécanismes de partage des connaissances pour accélérer la modernisation des systèmes d'information statistique.

4. Sur la base de ce débat, le Comité de statistique de la CESAP a examiné et approuvé à sa troisième session, en décembre 2012, la création d'un organe stratégique de haut niveau et d'un réseau d'experts pour la sensibilisation et le renforcement des capacités en matière de concepts, méthodes et normes à l'appui de l'action de modernisation menée au niveau national.

5. Pour refléter la transformation institutionnelle des systèmes statistiques nationaux, appuyée mais non gérée par l'amélioration des technologies de l'information, l'organe stratégique de haut niveau sera désigné sous le nom d'Organe stratégique consultatif pour la modernisation de la production et des services statistiques.

#### **II. Principales responsabilités**

6. L'objectif principal de l'Organe stratégique consultatif sera de promouvoir et d'appuyer des changements pour la modernisation de la production et des services statistiques dans la région Asie-Pacifique. En conséquence, l'Organe stratégique aura les responsabilités suivantes:

a) Élaborer une stratégie régionale pour sensibiliser l'opinion à l'importance et à l'urgence de la modernisation et promouvoir cette dernière;

b) Mobiliser des ressources financières et humaines pour appliquer la stratégie régionale et notamment rechercher des partenaires compétents et d'autres parties prenantes;

c) Agir en tant que voix de la région sur la question de la modernisation, notamment en représentant la région Asie-Pacifique dans les

<sup>a</sup> Le texte du mandat révisé n'a pas été revu par les services d'édition

mécanismes normatifs et organes stratégiques mondiaux, comme le Groupe de haut niveau sur la modernisation de la production et des services statistiques;

d) Donner des orientations stratégiques pour le programme de travail du réseau d'experts à constituer et en assurer le suivi.

### **III. Composition**

7. L'Organe stratégique consultatif comprendra au minimum cinq membres, plus la Division de statistique de la CESAP, qui en sera membre de droit. Les membres seront au niveau de chef ou chef adjoint d'un bureau national de statistique ou seront de hauts fonctionnaires ayant autorité dans le domaine de la modernisation.

8. Les bureaux nationaux de statistique représenteront les membres et membres associés de la CESAP, compte tenu de la nécessité d'une représentation équilibrée, tant sur le plan géographique qu'entre économies développées et en développement.

9. La taille de l'Organe stratégique consultatif sera fixée par le Bureau du Comité de statistique et pourra être modifiée selon les besoins afin de veiller à ce que le groupe continue à s'acquitter efficacement de ses fonctions. Le Bureau désignera l'un des membres comme Président de l'Organe consultatif.

### **IV. Sélection des membres**

10. Le Bureau du Comité de statistique décidera, avec l'appui du secrétariat de la CESAP, de la composition de l'Organe stratégique consultatif en fonction de la nécessité d'assurer une représentation équilibrée et un fonctionnement efficace.

11. Pour assurer une étroite coordination avec l'Organe mondial de haut niveau, l'Organe stratégique consultatif comprendra au moins un des membres régionaux de l'Organe mondial de haut niveau.

12. Les membres de l'Organe consultatif seront nommés pour une période de deux ans. Tous les membres seront rééligibles.

13. Si un membre cesse de faire partie de l'Organe consultatif, les autres membres nomment la personne appropriée pour le remplacer.

14. Les membres de l'Organe consultatif s'engageront à consacrer le temps nécessaire à la bonne exécution de leurs fonctions. Ils n'auront pas la qualité de fonctionnaires de l'Organisation des Nations Unies; de ce fait ils ne bénéficieront pas des privilèges et immunités accordés aux fonctionnaires de l'Organisation.

### **V. Fonctionnement**

15. En fonction des ressources disponibles, l'Organe consultatif fixe chaque année un programme de travail précisant les priorités et les activités à entreprendre avec l'appui du réseau d'experts.

16. L'Organe consultatif se réunira en personne ou en vidéoconférence ou téléconférence au moins une fois par an pour examiner les progrès accomplis dans l'exécution du programme de travail et revoir les priorités.

17. Entre les réunions qu'ils tiendront en personne, les membres de l'Organe consultatif examineront la plupart des questions dont ils traitent dans le cadre d'échanges en ligne ou au moyen de courriels. D'autres experts pourront participer en qualité d'observateurs aux réunions de l'Organe consultatif.

## **VI. Rapport**

18. L'Organe consultatif présentera un rapport annuel au Bureau du Comité de statistique sur ses travaux concernant l'élaboration et l'exécution de stratégies régionales favorisant des changements en faveur de la modernisation de la production et des services statistiques. En outre, à la demande du Bureau, il présentera un rapport écrit ou oral pour l'information du Comité de statistique lors de ses sessions officielles.

## **VII. Présidence**

19. Le Président de l'Organe consultatif guidera les travaux. Il exercera ses fonctions pour une période de deux ans, à l'issue de laquelle il (elle) pourra être reconduit (e) dans ses fonctions.

## **VIII. Secrétariat**

20. Le bureau du Président prendra en charge les services de secrétariat de l'Organe consultatif dans l'exécution de ses fonctions décrites ci-dessus.

## **IX. Réexamen du mandat**

21. En consultation avec le secrétariat, l'Organe consultatif revoit son mandat tous les deux ans pour s'assurer qu'il lui permet de s'acquitter efficacement de ses fonctions. Les modifications qui peuvent y être apportées seront soumises à l'approbation du Comité de statistique.

## **X. Clause d'extinction**

22. À moins que le Comité de statistique n'en décide autrement, l'Organe consultatif cessera son activité à la fin de 2020.

## Annexe II

### Stratégie de l'Organe consultatif pour la période 2014-2016

#### Cadre général

1. Les organisations statistiques ont pour principale fonction d'aider les parties prenantes nationales, telles que les gouvernements et les milieux d'affaires, à prendre des décisions informées. Les organisations statistiques nationales s'emploient à fournir une base d'information cohérente, mesurant avec précision les changements intervenant dans le temps dans les principaux indicateurs économiques, sociaux, démographiques et environnementaux.
2. Le secteur des statistiques officielles fait partie du secteur plus général de l'information. À l'intérieur de ce dernier, le rythme de l'apparition de nouveaux produits d'information et de nouvelles méthodes pour combiner et exploiter l'information progresse rapidement. La diversité des sources d'information permet aux producteurs de nouvelles données d'apporter des informations à jour et en temps réel et de les mettre à disposition avec un moindre nombre de contraintes et en plus grand détail que les statistiques officielles des organisations nationales de statistique.
3. Il est nécessaire que les organisations statistiques conservent leur pertinence dans le monde moderne. Elles sont confrontées à des changements accélérés de la société et de la façon dont les données sont produites et utilisées au sein du secteur de l'information. En conséquence, la manière dont opèrent ces organisations statistiques pour fournir des statistiques officielles doit évoluer.
4. Les organisations statistiques doivent se transformer et cesser de produire des données dans les formes traditionnelles, caractérisée par une compartimentation entre les divers domaines, par des systèmes d'information dépassés et par un processus de production centré sur des documents papier et des publications, pour devenir des « fournisseurs de services d'information modernes », caractérisés par la saisie informatisée des données, l'élargissement des sources de données, et des méthodes novatrices de communication avec les utilisateurs.

#### Relever le défi

5. Les membres du secteur des statistiques officielles reconnaissent qu'ils doivent collaborer plus pour mieux exploiter les possibilités qui s'offrent à eux et faire face aux menaces qui accompagnent un déluge de données.
6. Ainsi, en 2020, la Conférence statisticiens européens a créé le Groupe de haut niveau sur la modernisation des productions et services statistiques. Ce Groupe comprend principalement des pays dont le système statistique est développé sur le plan des systèmes d'information. L'Australie et la République de Corée en sont les membres de la région Asie-Pacifique. La Nouvelle-Zélande participe au Conseil d'administration du Groupe, de même qu'à ses groupe de travail techniques.
7. Le Groupe de haut niveau a donné une importante impulsion aux travaux de modernisation à l'échelle mondiale. Ces dernières années, il a mis l'accent sur le développement des procédures, architectures et normes

communes qui sont nécessaires pour étayer l'action de modernisation. Ses membres ont décrit leur vision de la façon suivante:

« Nous voyons un avenir dans lequel la communauté des organisations statistiques travaillera en collaboration. Nous serons en mesure de partager et réutiliser les processus et méthodes communs, de même que les éléments technologiques qui permettent de les mettre en œuvre, tant au sein d'une organisation qu'entre organisations. Nous réduirons les doubles emplois en matière de développement et de maintenance et favoriserons le partage de solutions « d'avant-garde » potentiellement à l'échelle mondiale.<sup>a</sup> »

### **Une vision pour l'activité de modernisation dans la région Asie-Pacifique**

8. La nécessité de moderniser est largement reconnue dans la région Asie-Pacifique. La création d'un environnement de gestion de l'information plus adaptatif et plus rentable – résultat majeur de la modernisation de la production et des services statistiques – a été reconnue par le Comité de statistique à sa deuxième session comme étant l'un des objectifs stratégiques généraux à atteindre d'ici à 2020.

9. En décembre 2012, le Comité de statistique a examiné et approuvé à sa troisième session la création de l'Organe stratégique consultatif pour la modernisation de la production et des services statistiques en Asie et dans le Pacifique. L'Organe consultatif se compose d'un petit groupe de gestionnaires de haut niveau appartenant aux bureaux nationaux de statistique de la région. Il aspire à la même vision que le Groupe de haut niveau. Son objectif principal est de promouvoir et favoriser le changement en faveur de la modernisation de la production et des services statistiques dans la région Asie-Pacifique.

10. L'Organe consultatif s'emploiera à faire apprécier et à promouvoir l'importance et l'urgence de la question de la modernisation dans la région. La collaboration au niveau régional est d'importance vitale, notamment si l'on considère l'ambition, la portée, la complexité et les aspects à long terme des programmes destinés à moderniser la production et les services statistiques. Les travaux de l'Organe consultatif comportent au moins trois thèmes, qui sont présentés ci-après:

a) *Tester les solutions mondiales de modernisation dans le contexte régional.* Un certain nombre de cadres et de normes, tels que le Modèle générique du processus de production statistique (GSPBM) et le Modèle générique d'informations statistiques (GSIM) ont été élaborés par le Groupe de haut niveau. Les pays de l'Asie et du Pacifique peuvent utiliser ces modèles communs au lieu d'en créer de nouveaux. En utilisant ces normes, les utilisateurs comprendront mieux à quel point elles sont utiles dans le contexte du développement des systèmes statistiques.

b) *Influencer les travaux de modernisation à l'échelle mondiale.* Les organisations statistiques nationales ne font guère entendre leur point de vue sur l'élaboration de systèmes d'information dans les instances mondiales de modernisation. L'Organe consultatif agira en tant que voix de la région sur la question de la modernisation, en particulier en représentant la région Asie-Pacifique dans les mécanismes normatifs et organes stratégiques mondiaux;

c) *Créer des solutions de modernisation pour les domaines prioritaires régionaux.* L'Organe consultatif élaborera des solutions de

<sup>a</sup> [www1.unece.org/stat/platform/pages/viewpage.action?pageId=99492302](http://www1.unece.org/stat/platform/pages/viewpage.action?pageId=99492302)

modernisation pour les domaines prioritaires dans la région et appuiera le développement et l'application de ces idées et solutions en vue de mettre celles qui se révèlent fructueuses à la disposition des initiatives mondiales.

11. Les défis que doivent relever les organisations statistiques sont trop importants pour que chacune d'elles puisse y faire face isolément. Pour le succès de leur vision, les producteurs de statistiques officielles peuvent et doivent travailler ensemble comme un « secteur spécialisé » afin de relever les défis communs et d'exploiter au mieux les nouvelles opportunités.

12. L'Organe consultatif devra activement mobiliser des ressources financières et humaines pour atteindre ses objectifs. Un groupe de travail de la modernisation portant sur la production, les méthodes et les normes sera créé pour mettre en œuvre sa stratégie et ses priorités. Il importe que les experts reçoivent l'appui de leurs organisations pour pouvoir collaborer à l'échelon régional et maintenir leur engagement en faveur de la normalisation dans la région.

---